

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 74-351/SG/IMA portant interdiction de séjour (Osman Idris Men Saai).

n° 74-351/SG/IMA

Ministère

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES AFFAIRES MUSUL-  
MANS

Date de publication

21 février 1974

Numéro JO

n° 5 du 10/03/1974

Date du numéro

10 mars 1974

### TEXTE INTÉGRAL

Le séjour dans le TFAI est interdit pendant trois ans à Osman Idris Men Saai, né vers 1951 à Massawa (Ethiopie), condamné le 5 février 1974 par le Tribunal correctionnel de Djibouti à six mois de prison avec sursis et trois ans d'interdiction de séjour, pour vol, écroué le 4 février 1974, libéré le 5 février 1974 en vertu du sursis d'audience.